



## Difficulté clôture LEP

-----  
Par Iridal

Bonjour,

J'ai actuellement un LEP dans une banque A. Cela fait maintenant deux ans que mon revenu est supérieur aux conditions, je ne suis donc plus éligible. La banque A ne m'a jamais rien dit, ni demandé ma fiche d'imposition. Ayant reçu mon avis d'imposition ce mois-ci, j'ai donc pris l'initiative de demander la clôture de mon LEP étant donné que je ne remplis plus les conditions. J'ai envoyé deux courriels à mon conseiller, sans réponse à ce jour. J'ai appelé ce matin à l'agence, j'ai eu une réponse évasive que mon conseiller allait me rappeler dans la matinée, toujours rien. Comme si c'était compliqué de clôturer un LEP alors que je ne remplis plus les conditions ?! Je pense que la raison de cette réticence vient du fait que j'ai changé de banque cette année. J'ai demandé à ce que l'argent soit viré sur mon compte courant dans la banque B. Je n'aurais donc plus de compte à la banque A.

J'ai lu qu'en fait mon LEP aurait dû être clôturé cette année au 30 avril ! Quid des intérêts du 30 avril à début août ?

Etant dans "l'illégalité" qu'est ce que je risque ?

Que puis-je faire pour que la banque A clôture enfin mon LEP ?

J'ai essayé de faire des virements de mon LEP à la banque A vers mon compte courant de la banque B. Les accès sont bloqués, sachant que je n'ai plus de compte courant à la banque A.

Je vous remercie pour vos réponses.

-----  
Par ESP

Bonjour

Que puis-je faire pour que la banque A clôture enfin mon LEP ?

Je vous conseille de contacter le service clientèle ou la Direction Régionale de la banque, cela devrait bouger

-----  
Par Iridal

Bonsoir,

Je vous remercie de votre réponse.

J'ai réussi à avoir un interlocuteur qui me demande des documents pour l'édition d'un chèque de banque afin de clôturer mon compte.

Suis-je obligée d'accepter ? Car n'étant plus dans la même région, ils vont me l'envoyer par la poste... J'avais demandé que le montant de mon LEP (dans la banque A) soit viré sur mon compte courant dans la banque B.

-----  
Par ESP

Alors c'est parfait, au plaisir de vous revoir

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Concernant l'envoi d'un chèque par courrier, demandez que ce soit en recommandé, si vous ne pouvez pas vous déplacer le prendre en mains propres, ce qui serait le plus sûr.

Vous payerez quelques euros pour cet envoi, mais c'est mieux que de galérer des mois si le courrier se perdait (ça arrive plus souvent qu'on pense)